



**Communiqué**

**jeudi 10 mars 2011**

## **Tram Garonne : L'Association Vélo soutient un projet ambitieux de partage de l'espace public**

Les conclusions de l'enquête publique sur le tram Garonne viennent d'être rendues publiques. Si la commission a rendu un avis favorable global, cet avis est assorti de réserves et de recommandations dont certaines, si elles étaient suivies, **diminueraient significativement l'intérêt du projet** en termes d'urbanisme et de redistribution de l'espace public.

Le projet actuel est en effet **porteur d'une ambition urbanistique forte**, avec le réaménagement d'axes routiers lourds et la **redistribution de l'espace au profit des transports en commun et des modes actifs**. L'aménagement proposé va **améliorer sensiblement la qualité de vie** en ville et inciter au report modal, en particulier vers le vélo.

Notamment, **la suppression de la trémie à Saint Michel et le réaménagement des allées Jules Guesde** constituent des points clés du projet.

**L'Association Vélo soutient le projet actuel**, et en particulier le comblement de la trémie à Saint Michel et le réaménagement des allées Jules Guesde. Elle souhaite donc que **le tracé initial soit conservé**, avec un terminus provisoire au Grand-Rond.

Des **améliorations sur les aménagements cyclables** peuvent toutefois être apportées notamment avenue de Muret avec l'insertion d'une piste cyclable à la place d'une file de stationnement. La suppression de la trémie du boulevard Déodat de Séverac, qui devrait être remplacée par l'enfouissement sur cette zone de la ligne SNCF, paraît plus judicieuse pour le bien et la sécurité de tous et en particuliers des cyclistes.

**Pour plus d'informations, contacter :**

Sébastien BOSVIEUX, président, tél : 06 02 36 23 81

**L'Association Vélo** a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis plus de 30 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.